



OFFRE D'EMPLOI

EMPLOYÉ JOURNALIER (ÈRE) – SERVICE DE LA MAINTENANCE À L'ARÉNA

La Ville de Bedford est présentement à la recherche d'un (e) candidat (e) pour combler le poste d'employé journalier (ère) au service de la maintenance à l'aréna.

L'employé est affecté de jour et/ou de soir et/ou de fin de semaine aux différentes tâches inhérentes au service de la maintenance pour une période hebdomadaire qui comporte normalement un minimum de 30 heures et maximum de 40 heures à temps régulier.

Type d'emploi : Poste permanent de 30 heures / semaine

Salaire horaire : selon la convention collective en vigueur.

Avantages sociaux compétitifs.

Date prévue d'entrée en fonction : Dès que possible

Principales responsabilités :

- Faire l'entretien et surveillance de l'aréna et du centre communautaire ;
- Procéder au surfaçage de la glace (patinoire aréna) ;
- Accueillir, diriger et répondre aux demandes des usagers de l'aréna et du centre communautaire ;
- Monter et démonter les salles du centre communautaire selon les besoins ;
- Peut également être appelé à remplacer ou aider aux travaux publics à l'occasion et/ou pendant la saison estivale ;
- Toutes autres tâches connexes et afférentes à ses fonctions pouvant lui être assignées par son supérieur.

Qualifications et exigences requises :

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou équivalent ;
- Avoir suivis un cours de secouriste ou se porter volontaire pour l'acquérir ;
- Détenir un permis de conduire valide ;
- Posséder une année d'expérience dans un poste similaire, serait un atout ;
- Être débrouillard et autonome ;
- Posséder des aptitudes à travailler avec le public et en équipe (entregent, politesse et diplomatie) ;
- Être responsable, ponctuel, assidu et avoir un bon jugement ;
- Vérification des antécédents judiciaires (contact avec une clientèle mineure).

Les personnes intéressées doivent déposer leur candidature par courriel à catherine.nadeau@ville.bedford.qc.ca ou par courrier au **1, rue Principale, Bedford J0J 1A0** au plus tard vendredi le 28 novembre 2025.
Seules les personnes retenues seront contactées.